

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2019**

Délibération
n° 2019.11.115.B

**Appel à Manifestation
d'Intérêt Région
Nouvelle Aquitaine :
Production innovante
de gaz vert, de
biocarburants
avancés à partir de
ressources
renouvelables**

LE SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 16h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **31 octobre 2019**

Secrétaire de séance : Jean-Jacques FOURNIE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Anne-Marie BERNAZEAU à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Guy ETIENNE, Maud FOURRIER, Annie MARAIS, Marie-Hélène PIERRE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 NOVEMBRE 2019

**DELIBERATION
N° 2019.11.115.B**

TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Rapporteur : **Monsieur REVEREAULT**

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET REGION NOUVELLE AQUITAINE : PRODUCTION INNOVANTE DE GAZ VERT, DE BIOCARBURANTS AVANCES A PARTIR DE RESSOURCES RENOUVELABLES

En qualité de Territoire à Energie Positive (TEPos), GrandAngoulême a une vision qui repose sur l'aménagement du territoire, l'accélération de la transition écologique et le renforcement de l'attractivité économique.

A la faveur de ces politiques, GrandAngoulême a répondu à l'appel à manifestations d'intérêt (AMI) « Production innovante de gaz verts, de biocarburants avancés à partir de ressources renouvelables » proposé par la Région Nouvelle Aquitaine.

L'agglomération souhaite porter une réflexion d'envergure pour la production d'hydrogène vert à partir de l'implantation de parcs photovoltaïques.

Une étude de faisabilité est nécessaire afin de mener à bien ce projet. GrandAngoulême s'est rapproché de la société STORENGY pour poursuivre cette réflexion et répondre à la faisabilité de ce dossier.

Cette étude permettra d'analyser la faisabilité technique et évaluer la viabilité économique de la production d'hydrogène à partir de champs photovoltaïques et son utilisation pour la mobilité (Bus urbains, BOM & autres flottes captives) sur l'agglomération. Cet écosystème innovant dans le département de par la connexion de champ photovoltaïque à un électrolyseur d'une part et de l'usage de l'hydrogène destiné aux mobilités et pouvant être élargie par la suite à d'autres consommateurs pour des besoins de mobilité, de stationnaire ou de stockage d'énergie.

Plan de financement prévisionnel de l'étude :

Coût total de l'étude	Autofinancement	Aides publiques sollicitées
Storengy	Fonds propres	Région Nouvelle Aquitaine
24 560 €	12 280 €	12 280 €

Le total de la subvention sollicitée dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt s'élève à 12 280 € auprès de la Région Nouvelle Aquitaine.

Je vous propose :

D'APPROUVER les orientations données à cette candidature,

D'APPROUVER le plan de financement de l'opération,

D'AUTORISER le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document relatif à ce dossier.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 12 novembre 2019	<u>Affiché le :</u> 12 novembre 2019